

Allocution de Monsieur Gaston E. THORN
Président de la Commission des Communautés
européennes, à l'occasion de la séance de
travail de la Commission avec le Président
de la République Populaire du Mozambique,
Monsieur Samora Moisés MACHEL.

Mardi 4 octobre 1983.

EMBARGO : 13 heures

CHECK AGAINST DELIVERY
SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI
ES GILT DAS GESPROCHENE WORT

1.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

En mon nom propre et au nom de mes collègues, je voudrais, Monsieur le Président, vous souhaiter la bienvenue ainsi qu'à votre délégation et vous dire combien la Commission se félicite de votre première visite aux Communautés Européennes.

Ensemble avec mes collègues, nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est offerte de tenir cette séance de travail avec vous, Monsieur le Président, afin de procéder, d'une part, à un échange de vues sur les problèmes généraux qui intéressent au premier chef aussi bien la République Populaire du Mozambique que la Communauté et, d'autre part, de passer en revue les perspectives de mise en oeuvre et de renforcement de notre coopération.

Comme vous le savez, la coopération internationale, à nos yeux primordiale pour éviter les conflits et préserver la paix, connaît une crise de confiance profonde dont les causes sont multiples. Nous pensons que, parmi les causes majeures qui engendrent cette crise, se trouve le déséquilibre socio-économique entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Or, si nous voulons préserver la paix du Monde, il nous faut surmonter ce déséquilibre, grâce à un travail constant et de longue haleine,

et atteindre enfin cette "égalité de chances", seule condition pour une coopération plus harmonieuse entre les nations.

La Communauté, quant à elle, s'y consacre avec une volonté politique, un dynamisme et des moyens financiers qui, bien qu'insuffisants, vu l'étendue des besoins, représentent un apport non négligeable et positif dans le cadre du dialogue Nord/Sud dont les propos, malheureusement l'emportent trop souvent sur les réalisations.

Nous connaissons, Monsieur le Président, le rôle actif joué par la République du Mozambique dans le concert des nations, notamment au sein de l'OUA, et en tant que membre éminent et non-aligné du "groupe des 77". Votre pays, à travers ce rôle, est lui aussi à la recherche d'un équilibre politique et d'un nouvel ordre économique.

3

Votre présence aujourd'hui parmi nous
s'inscrit dans le cadre d'une coopération
"tous azimuts" dont nous respectons le choix,
car fait en toute souveraineté et indépendance.

La politique de coopération de la Communauté
s'inscrit, elle aussi, dans un système de
relations internationales qui offre plus de
sécurité et où la logique de l'interdépendance
doit l'emporter sur celle de la confrontation.

Dans cette même optique s'inscrit la relance
et le renforcement de la coopération entre
la Communauté et les pays d'Afrique, des
Caraïbes et du Pacifique, les négociations
en vue de conclure une nouvelle Convention
vont s'ouvrir solennellement à Luxembourg
- après-demain, le 6 octobre.

La Commission et les autres institutions

de la Communauté se réjouissent de voir
votre pays ainsi que la République
Populaire d'Angola, participer à ces
négociations en tant que membres
négociateurs à part entière, ensemble avec
les autres pays frères indépendants d'Afrique.

La Communauté, tout en subissant une
grave crise qui empêche la croissance

1

économique et qui engendre des millions de chômeurs en Europe, a la ferme volonté de conclure, de concert avec ses partenaires, une nouvelle convention qui respecte toujours les principes de l'identité culturelle de chacun, de l'intérêt mutuel et de la non-ingérence.

En attendant l'aboutissement de ces négociations, la Communauté continuera, en accord avec votre gouvernement, à lui apporter, avant tout, une aide humanitaire substantielle pour l'approvisionnement alimentaire de la population mozambicaine qui subit, malgré elle, les conséquences néfastes de la déstabilisation et celles engendrées par une grave sécheresse qui sévit depuis trois années en Afrique Australe.

Par ailleurs, la Communauté mettra en oeuvre un programme intérimaire de coopération par des actions ponctuelles et des projets de développement dont les bénéficiaires iront directement aux populations les moins favorisées.

Nous savons, Monsieur le Président, qu'il s'agit d'actions ponctuelles minima n'ayant pas le caractère d'une programmation pluriannuelle bien structurée comme c'est le cas de la Convention de Lomé. Mais les disponibilités financières en dehors de cette convention étant limitées, elles ne nous permettent pas de faire davantage.

Après cette période intérimaire et si vous le souhaitez, nous espérons faire mieux aussi bien dans le domaine bilatéral Communauté/Mozambique que dans le cadre de la coopération régionale en Afrique Australe, où votre pays joue un rôle clé au sein de la SADCC en général (Southern African Development Coordination Conference) et tout particulièrement comme leader de la Commission des Transports et des Communications.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, la Communauté appuie tout effort politique tendant à une meilleure intégration régionale en Afrique et ailleurs, car elle est elle-même l'expression de cette volonté politique d'interdépendance régionale.

Aussi à la demande des Neuf Etats membres de la SADCC, la Communauté était présente à Arusha en 1979, à Maputo en 1980, à Blantyre en 1981 et dernièrement en Janvier 1983 à Maseru par une délégation conduite par mon collègue M. PISANI.

Lors de cette conférence, qui était consacrée principalement à l'interdépendance économique des Neuf Etats de la SADCC, le problème de l'apartheid et celui relatif à l'indépendance de la Namibie ont aussi été évoqués.

L'opinion de la Communauté sur ces

deux sujets, dont la gravité est bien connue, a été rendue publique par les nombreuses prises de position, déclarations et résolutions de ses institutions, à savoir, la Commission, le Conseil des Ministres et le Parlement Européen. Elles affirment, entre autre,

- . que l'apartheid est aux yeux de la Communauté le plus inacceptable des systèmes sociaux, et
- . que la Namibie doit être indépendante conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

M. le Président, soyez assuré que la Communauté continuera à défendre cette attitude car elle croit fermement aux bienfaits de l'interdépendance et rejette avec la même force les méfaits de la confrontation.

Aussi sommes-nous convaincus qu'une coopération encore plus étroite entre la République Populaire du Mozambique et la Communauté contribuera tant au bien-être et à l'épanouissement de nos peuples qu'à la solution des problèmes de la paix en Afrique Australe et dans le Monde.

Merci, Monsieur le Président, de nous rendre visite.